
42^e session du Conseil des droits de l'homme

Point 2 de l'ordre du jour

Mise à jour par le Haut-Commissaire des Nations Unies aux Droits de l'Homme

Genève, septembre 2019

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

Le Haut-Commissariat joue un rôle primordial dans le **renforcement des capacités de l'ONU en matière de prévention des conflits**. Les droits de l'homme et la garantie des libertés fondamentales pour tous sont étroitement liés à la paix et la sécurité.

La Suisse réitère l'appel qu'elle a lancé le 13 juin 2016, soutenu par 71 Etats, de mettre les droits de l'homme au cœur de la prévention des conflits et de coopérer avec le Haut-Commissariat.

En ce sens, la Suisse est préoccupée par l'usage excessif de la force à l'encontre de manifestants au **Honduras**. Elle encourage le gouvernement à demander le renouvellement du mandat de la Mission de soutien contre la corruption et l'impunité au Honduras.

Au **Guatemala**, l'affaiblissement systématique des institutions qui protègent l'Etat de droit met en péril la stabilité du pays. La Suisse appelle le gouvernement à poursuivre le travail de lutte contre l'impunité et la corruption.

Concernant le **Venezuela**, la Suisse reste alarmée par les violations graves et répétées des droits de l'homme et appelle le gouvernement à coopérer pleinement avec le Haut-Commissariat

Au **Tchad**, la Suisse est préoccupée par les développements récents concernant les restrictions aux libertés fondamentales et à l'espace civil, notamment en lien avec les mesures d'urgence.

Je vous remercie.